

## Public

### Programme de la formation FPDC : Télépilote professionnelle de drones – Parcours N°2

#### Objectifs :

Maîtriser les compétences pratiques exigées pour l'exercice d'une activité de télépilote d'aéronefs qui circulent sans personne à bord (drones civils) à des fins autres que de loisir (en accord avec la législation en place, notamment l'arrêté du 18 Mai 2018 relatif aux exigences applicables aux télépilotes). Répondre aux exigences pratiques nécessaires à l'exercice des fonctions de télépilote dans le cadre des scénarios opérationnels S1, S2 et S3

#### Objectifs de la formation :

- Mise à niveau des compétences pratiques communes pour tous les scénarios :
- Mise à niveau des compétences propres à chacun des scénarios S2 et S3 :
  - Préparation du vol mission ; préparation du vol machine
  - Vol situation normale ; vol situation anormale

#### Public Concerné :

Professionnels, indépendants, demandeur d'emploi ou salariés

Être âgé de 16 ans révolus.

Avoir une expérience significative de télé pilotage

Au moment de l'évaluation finale :

- Être détenteur du CAT de télépilote délivré par la DGAC ou d'une attestation d'aptitude aux fonctions de télépilote délivrée par la DGAC

- Être détenteur d'un livret de progression renseigné par un organisme labellisé (suivi d'une formation pratique)

#### Prérequis :

Avoir une expérience significative en télépilotage de drone et préparation mission/machine (validation par un pré-test instructeur/stagiaire)

Maîtriser la langue française

Avoir une bonne acuité visuelle et auditive

#### Méthode pédagogique :

- Evaluation en centre de formation théorique et pratique
- Cours théoriques en présentiel et réalisation de missions-types
- Temps d'échanges entre instructeur et participant
- Phase de pilotage de drone en double commande
- Support de cours au format PDF

#### **Evaluation et suivi pédagogique :**

- Evaluation en amont pour valider les prérequis
- Livret de progression
- Cas concret de mission de vol/ préparation de machine
- Evaluation QCM en fin de parcours de formation

#### **Matériel pédagogique :**

- Une flotte de drone mise à disposition des stagiaires

#### **Validation du stage :**

- Formation certifiante « Certification télépilotage de drone » (Prévoir 30Min en présentiel avec un instructeur)

**Modalités et délai d'accès :** Formation uniquement en présentielle sur les sites de Sophia Antipolis et Levens et dès 2021 le site de IDF.

Pour accéder à la formation, il vous faut avoir créé un compte sur le site : [moncomptedeformation.gouv.fr](http://moncomptedeformation.gouv.fr) et faire la demande d'inscription directement via votre application. L'inscription est effective à la réception de votre demande.

#### **Accessibilité :**

Toutes nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap ou présentant un trouble de santé invalidant. Un questionnaire envoyé en amont de la formation invite les participants à nous contacter s'ils ont besoins spécifiques en lien avec leur situation de handicap. Nous nous employons à rechercher, avec les personnes concernées, les moyens de compensation qui leur seront adaptés.

#### **Durée :**

Parcours 2 : 42H de formation dont 35H de formation en présentiel sur 5 jours  
Parcours 2 bis : 77H

#### **Option :**

En option possibilité de rajouter à ce parcours la formation préparation à l'examen théorique d'une durée de 105H dont 35H en présentiel et 70H en e-learning (concerne uniquement les personnes qui n'ont pas le certificat d'Aptitude théorique Télépilote de Drone)

**Effectif :** 1 instructeur pour 2 stagiaires

**Lieu :** Sophia-Antipolis/Levens

**Programme de formation :****Jour 1 et 2 : Préparer le vol mission en catégorie OPEN dans le cadre des scénarios S1, S2 et S3**

- Être capable de définir les objectifs de la mission, du scénario et de la zone d'opération
- Savoir identifier les éléments susceptibles d'avoir un impact sur la réalisation de la mission dans la zone d'opération
- Maîtriser les vérifications liées à la masse et à la hauteur de vol
- Savoir faire les démarches réglementaires et vérifications spécifiques à certains scénarios
- Être capable de préparer un dossier mission
- Savoir faire les différents briefings
- Être capable de définir et déterminer les contraintes liés à la réglementation Européenne.

**Jour 3 : Préparer le vol machine en catégorie OPEN dans le cadre des scénarios S1, S2 et S3**

- Savoir vérifier l'état du drone, de ses équipements et instruments
- Être capable de réaliser le paramétrage du drone

**Jour 4 et 5 : Pratique sur Levens vol**

- Prise en compte de l'environnement, la zone d'opération et la zone d'exclusion
- Savoir-faire évoluer un aéronef télépiloteur en mode normal et dégradé
- Savoir prendre en compte les particularités du télé pilotage hors vue ou de la perte du critère de vue
- Savoir-faire un débriefing
- Être capable de gérer les dysfonctionnements matériels ou logiciels
- Savoir gérer les incursions et les sorties de zone
- Être capable de mettre œuvre les mécanismes de sauvegarde et de reprise de contrôle
- Savoir-faire un Retour d'Expérience et un compte-rendu d'événement

**FLYING EYE**

80 Route des Lucioles – Bât. I 14  
06560 Sophia Antipolis



Tél : 09 72 55 14 35  
Mail : [formation@flyingeye.fr](mailto:formation@flyingeye.fr)

### **L'équipe de formateurs :**

Instructeurs :

- Thierry MASSON
- Daniel COLONA

Responsable Pédagogique : M. BONNET. L'équipe d'instructeurs est composée essentiellement de professionnels de l'aéronautique et de l'image (chefs opérateurs, ancien commandant de bord long courrier, opérateurs de drone en Photogrammétrie, Thermographie, etc).

### **Responsable Pôle Formation FLYING EYE**

Madame BONNET Stéphanie  
Tel : 09 72 55 14 35  
Mail : [stephanie.bonnet@flyingeye.fr](mailto:stephanie.bonnet@flyingeye.fr)  
[formation@flyingeye.fr](mailto:formation@flyingeye.fr)